

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 205
OCTOBRE 2019

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

• p.2

Inauguration de
la salle des arts
martiaux du gymnase

• p.4

Restauration de l'orgue :
remise des chèques des
partenaires financiers

• p.7

Demosol lance le
solaire en commun l





L'édito du Maire

La rentrée de septembre a démarré sur des chapeaux de roues ! Rentrée pour les élèves et aussi pour les parents, immédiatement suivie par le forum de la vie associative, qui a permis à 53 structures de se faire connaître

et d'enregistrer de nombreuses adhésions.

Frédéric Pommier, nouveau Principal, a pris ses fonctions au collège. Départ du Père de La Roulière et arrivée du Père

Chambragne, à la tête de la paroisse.

Dans le domaine de la culture, les 4 sites locaux, ouverts à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, ont accueilli de nombreux visiteurs. Quant à l'humour, il était au rendez-vous, avec le spectacle de Caroline Vigneaux qui ouvrait la 4^{ème} saison culturelle municipale. Septembre a été aussi la concrétisation de projets lancés par la Commune depuis plusieurs années : le remontage de l'orgue enfin restauré (un grand merci aux donateurs) et l'engazonnement - donc la fin - des travaux de la rue de Barilleau. Mais aussi l'inauguration, par la championne olympique Lucie Décosse, de la salle des arts martiaux du gymnase de Chantoiseau. Attendue depuis plus de 20 ans, cette nouvelle salle réjouit déjà les 250 licenciés des clubs de judo et de karaté, sans oublier les élèves et les enseignants des écoles et du collège. Cette belle réalisation, fruit d'un partenariat entre la Ville et le SMC démontre que lorsque l'on VEUT, on PEUT !

Pour octobre, la nouvelle pelouse du stade Groussard sera offerte aux passionnés de ballon rond. Quant à la nouvelle piste d'athlétisme, elle ouvre ses couloirs aux adeptes de cette discipline. N'oubliez pas en octobre le salon des savoir-faire et de l'artisanat d'art, le marché d'automne et, pour les sportifs, la cérémonie des Trophées du sport. Toutes nos pensées et notre reconnaissance à Jacques Chirac, ancien Président de la République, qui nous a quittés le 26 septembre.

Philippe MATHIS

Maire de LA CRÈCHE



En ligne : www.ville-lacrecche.fr

RETOUR SUR



La nouvelle salle des arts martiaux « Lucie Décosse » inaugurée

Grosse animation samedi 28 septembre en matinée au gymnase de Chantoiseau, situé à proximité du collège pour l'inauguration de l'extension du bâtiment.

Le Président du Syndicat mixte à la carte (SMC), Régis Billerot et le Maire de La Crèche, Philippe Mathis, avaient invité les associations utilisatrices : le judo club Créchois et l'Ippon Shotokan Karate Do (ISK), mais aussi les élus du SMC, de la Ville, intercommunaux, départementaux, les professeurs d'EPS du collège Jean Vilar, les entreprises. Plus de 250 personnes dont de nombreux jeunes sportifs étaient présents pour accueillir l'invitée d'honneur, Lucie Décosse, championne de judo.

Après la coupure du ruban et le dévoilement de la plaque inaugurale, le Maire, le Président du SMC, Stéphane Dieumegard, Président du Judo club et Philippe Goris, Président de l'ISK, le Sénateur Philippe Mouiller, Lucie Décosse, et Anne Baretaud, Secrétaire générale de la Préfecture, sont intervenus pour se réjouir de l'aménagement de ce nouvel équipement. Celui-ci est ouvert en journée aux élèves du collège et des écoles élémentaires, pour la pratique des sports de combat et de la danse. En soirée et pendant le week-end, la salle est accessible aux 250 licenciés des clubs de judo et de karaté.

L'entraînement dirigé par Lucie Décosse

Pendant la matinée, les entraînements se sont succédé avec, en ouverture, celui du karaté. La séance de judo a été menée par un prestigieux entraîneur, Lucie Décosse qui, avec simplicité et gentillesse, s'est aussi prêtée à une séance de photos et de dédicaces.

Une surface de 187 m²

Ce nouvel équipement, attendu depuis plus de 20 ans par les utilisateurs, mesure 187 m². Les travaux se sont échelonnés de février à fin août 2019. L'ancienne salle reste un espace ouvert, propice à l'accueil des parents et comporte un vestiaire. 7 entreprises Deux-Séviennes ont participé à la réalisation des travaux, supervisés par l'équipe technique du SMC. Le coût total s'élève à 384 000 € TTC, avec une subvention de l'État de 69 404 €. Cet investissement, réalisé par le SMC, est financé intégralement par La Ville de La Crèche qui remboursera les annuités de l'emprunt contracté par le SMC.

en bref

Lucie Décosse : bio express

1981 : naissance à Chaumont (Haute-Marne)

1987 : débute la pratique du judo

1999 : championne de France junior

2005 : médaille d'or championnats du monde au Caire

2007 : médaille d'argent championnats du monde à Rio

2008 : médaille d'argent aux JO de Pékin

2010 : médaille d'or championnats du monde à Tokyo

2011 : médaille d'or championnats du monde à Paris

2012 : médaille d'or aux JO de Londres

2015 : 1^{ère} visite à La Crèche pour le 40^{ème} anniversaire du Judo club Créchois

Depuis 2016 : entraîneur Elite de l'équipe de France féminine

Clap de fin des réunions de quartiers



Jeudi 19 septembre, la dernière réunion d'informations et d'échanges entre la Municipalité et les citoyens Créchois s'est déroulée à Champcornu. Après les réunions en avril à Boisragon, en mai à Chavagné, en juillet en centre-bourg, cette rencontre terminait ce cycle habituel de rendez-vous. L'occasion pour les élus de présenter les réalisations dans les différents domaines d'intervention de la Ville.

Des échanges directs, sans filtre et qui permettent de faire vivre la démocratie directe. Au total, pour ces 4 réunions, plus de 150 habitants ont participé.

TRAVAUX



Prolongement du chemin piétonnier des Brangeries

C'est parti pour les travaux de prolongement du chemin des Brangeries. Annoncée depuis plusieurs mois, l'opération est en cours.

Ce chemin, aménagé voici 6 ans en bord de Sèvre et qui permet de rejoindre à pied le bas de la route de Cherveux au secteur de Champcornu et à la rue de Barilleau, est actuellement prolongé sur 300 m.

Le propriétaire du terrain a cédé à La Ville, une bande de terrain de 4 m de large qui permettra, après aménagements, de disposer d'un sentier pédestre qui passera également sur une parcelle de terrain communal, franchira un fossé au

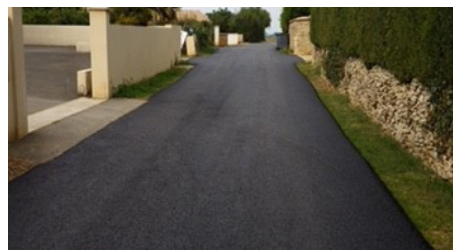
moyen d'un petit pont et aboutira sur le chemin blanc qui passe devant la station d'épuration pour ensuite se diriger vers le secteur de Candé.

Le service des espaces verts a procédé à la coupe des branches et des broussailles qui ont été broyées sur place. Le paillage produit alimentera les massifs de la Commune. L'entreprise Eiffage Route a ensuite réalisé les aménagements. Mise en service prévue dans 2 mois.

Démolition d'un transformateur électrique

Pas tout à fait un monument historique, mais un bâtiment érigé rue du marché, jouxtant le parc du monument aux morts et le parking de l'Acacia, le transformateur ENEDIS va être démoli.

Ce poste de distribution électrique est déjà remplacé par un poste de transformation, parfaitement intégré dans son environnement et équipé de matériels électriques neufs. Ce remplacement est une volonté de la société de distribution qui mène une politique de maintenance préventive pour maintenir la qualité de l'électricité distribuée aux clients. Cette opération, demandée par la Municipalité, est réalisée par ENEDIS, pour un coût de 50 000 €.



Réfection du chemin de la Plaine à Drahé par Eiffage Route. Coût : 12 000 € TTC.



Reconstruction du mur de soutènement allée des Saules qui s'était effondré. Le soubassement et le mur de 2 mètres de haut ont été réalisés par Eiffage Route. Coût : 12 000 € TTC.

La traversée des Verdillons et la rue de la Fontaine limitées à 30 km/h



La vitesse limite autorisée rue Paul Caillet aux Verdillons et rue de la Fontaine à Chavagné est passée de 50 à 30 km/h, par arrêté municipal.

Pour la sécurité et le bien-être de tous, merci de respecter la limitation.

Et attention aux contrôles !

Réfection du mur de la mare de Tressauve



Partiellement effondré sur une dizaine de mètres, depuis un an, à cause des racines envahissantes des arbres d'un propriétaire riverain, un accord a pu être trouvé pour sa remise en état. C'est l'entreprise Créchoise Atouts Travaux Habitat qui a réalisé ce travail. Coût : 7 000 € TTC, remboursés à la Commune par l'assurance du propriétaire riverain.

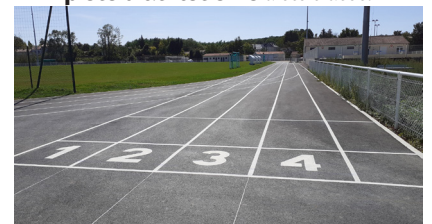
Réfection de chaussée avenue de Paris

Courant septembre, le service des Routes du Département a fait entreprendre, par une entreprise spécialisée, la réfection des parties endommagées de la chaussée départementale de l'avenue de Paris. Cette opération a nécessité une déviation des véhicules sur les parties de voirie réaménagées. Coût pour le Département : 41 000€ TTC.



Stade Groussard

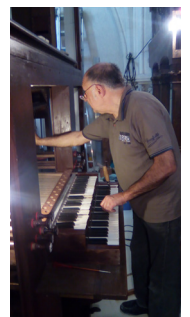
Le **nouvel éclairage**, installé par l'entreprise Delaire, a été déclaré conforme à la réglementation de la Fédération de football pour un terrain de catégorie E5 (150 lux). De plus, la **nouvelle piste d'athlétisme** a été tracée.



Coups de peinture pour les bancs



Remise à neuf du parvis de la salle de l'Hélianthe et remplacement de l'éclairage au sol.



Remontage de l'orgue de l'église par Jean-Pascal Villard, facteur d'orgue.



VIE CRÉCHOISE



Restauration de l'orgue de l'église : les donateurs reçus par la Municipalité

La restauration de l'orgue de l'église Notre-Dame-des-Neiges, datant de 1879, se termine après un travail de plus de 10 mois, réalisé par le facteur d'orgues Jean-Pascal Villard de Thénézay. La tribune soutenant l'instrument a également subi une réfection globale.

Ce projet d'ampleur a donné lieu à une souscription publique, via la délégation Poitou-Charentes de la Fondation du patrimoine, présidée par Madeleine de la Roulière. Ainsi, 15 000 € ont été versés par 110 donateurs. D'autres partenaires ont également contribué à cette restauration : la Fondation du Crédit Agricole, représentée par Louis Tercinier, Président de la Caisse régionale du Crédit Agricole Deux-Sèvres et Charente-Maritime, à hauteur de 10 000 €, la Paroisse Saint-Jean-Baptiste-en-Niortais, représentée par le père Jérôme de La Roulière, pour 4 000 € et la Société Eiffage Route pour 1 000 €. Un total de dons de 30 000 € sur un montant global de travaux prévu de 120 000 € TTC.

Jeudi 13 septembre, la Municipalité avait convié les donateurs à la remise officielle des chèques des partenaires financiers à la Ville. Une mention particulière a été adressée à Florent Rouyez et à l'association Pour l'orgue de Notre-Dame-des-Neiges (PONDN) qui ont participé depuis le début à cette opération de restauration, notamment en organisant des concerts.

L'orgue enfin remonté a été présenté au public lors des Journées européennes du patrimoine, le 22 septembre. Il faudra attendre novembre pour le concert inaugural et entendre, après 50 années de silence, de nouveau l'orgue communal vibrer.

Forum des associations : 5^{ème} édition

Samedi 7 septembre, le 1^{er} grand événement de la rentrée était dédié à celles et ceux qui œuvrent à l'animation et au dynamisme de La Crèche.

Le 5^{ème} forum de la vie associative, rendez-vous très animé et fréquenté à l'Hélianthe, a rassemblé une cinquantaine d'associations. L'objectif de cette journée demeure certes la centralisation des inscriptions, mais également les rencontres inter-associations, afin de fédérer leurs actions pour construire des projets communs. Une effervescence associative et une diversité de propositions permettant de maintenir le lien social indispensable.



Caroline Vigneaux a mis les femmes à l'honneur

Le spectacle « Caroline Vigneaux croque la pomme », a marqué le lancement de la 4^{ème} saison culturelle, samedi 21 septembre.



De la légende d'Adam et Eve, en passant par son ancienne vie d'avocate, l'artiste qui ne tient pas en place a plaidé la cause féministe, sans filtre, sans tabou, mais avec intelligence... Une très bonne soirée, clôturée par une rencontre avec son public après le spectacle.

L'occasion pour Caroline Vigneaux de continuer à discuter de la condition féminine avec ses fans. Le prochain spectacle de la saison culturelle, Magic Box, aura lieu vendredi 15 novembre.

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr.

Départ du Père Jérôme de la Roulière



Après 5 ans passés à La Crèche, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste-en-Niortais, le prêtre Jérôme de la Roulière intègre un nouveau ministère à Nueil-les-Aubières. D'une nature discrète mais tenace, le curé s'était engagé pour permettre la restauration de l'orgue et de sa tribune dont nous allons voir enfin l'aboutissement. Il a reçu de la part de la Municipalité la médaille d'honneur de la Ville et un ouvrage historique sur la Commune. Son successeur, Michel Chambragne, vient de la paroisse de Saint-André-Hubert-Fournet-en-Châtelleraudais.



Crédit photo : Guy Poupin

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 21 et 22 septembre, les Journées européennes du patrimoine ont donné l'occasion de découvrir ou re-découvrir 4 sites Créchois remarquables.

Ainsi, le **château de la Voûte**, siège de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres, route de Champicard, a proposé de nombreuses animations, telles que la visite du bâtiment, du parc et du Musée de la chasse. Des démonstrations de dressage de chiens d'arrêt et de fauconnerie, ainsi qu'un concert de trompes de chasse étaient entre autres organisés.

De l'autre côté de la Ville, le **moulin à eau artisanal du Pont de Vau** était lui aussi ouvert à la visite, avec un parcours commenté de l'ensemble du site. Les travaux de restauration, effectués depuis 1973, étaient présentés par Clément Jammot, propriétaire des lieux. Malgré l'étiage de la Sèvre, la roue a réussi à tourner, permettant de comprendre le mécanisme de fonctionnement du moulin. Celui-ci est visitable toute l'année sur rendez-vous.

Les bénévoles de l'ADANE, association d'histoire et d'archéologie, proposaient la visite de l'**aumônerie**, avec sa toiture flamboyante neuve. Par ailleurs, la **buanderie municipale** de Boisragon était également accessible aux visiteurs.

Rentrée scolaire : stabilité des effectifs

Comme chaque année, l'équipe municipale, accompagnée des agents des services techniques et affaires scolaires, a procédé à une visite de pré-rentree dans les écoles Créchoises, en présence des Directrices d'établissements.

En 2019, un budget de près de 30 000 € avait été attribué pour les investissements concernant les bâtiments scolaires. Ainsi, la Commune a continué d'assurer l'entretien des locaux, par les services municipaux, mais également par des artisans et entreprises locales. La rénovation et l'équipement en matériel informatique ont en outre été poursuivis, avec notamment un effort sur l'installation de tablettes numériques et de 2 nouveaux vidéoprojecteurs interactifs à François Airault et Charles Trenet. L'école maternelle a quant à elle bénéficié d'un nouveau préau. La Commune continue la prise en charge des fournitures et finance les coopératives scolaires. Au total, les budgets de fonctionnement et d'investissement avoisinent les 170 000 € consacrés aux écoles.



Les effectifs restent stables par rapport à l'an passé, malgré quelques variations par classe. Ainsi, 529 élèves fréquentent les 3 écoles élémentaires et l'école maternelle. La Ville maintient les rythmes scolaires à 4,5 jours et la gratuité des temps d'activités péri-éducatifs (45 minutes).

Une nouvelle direction au collège

Frédéric Pommier, principal et Sandrine Guibert, son Adjointe, ont pris leurs fonctions à la rentrée au collège Jean Vilar.

Frédéric Pommier arrive du collège de Coulonges-sur-l'Autize, où il assumait la direction de l'établissement et Sandrine Guibert exerçait précédemment à Blois. Ils ont été reçus par le Maire, afin d'échanger sur leur future collaboration et évoquer notamment l'éducation à la citoyenneté des collégiens. Une nouvelle Conseillère principale d'éducation, Alexandra Jauvert, a également pris son poste.



AIRE DE LOISIRS DE MISERÉ : RÉUNION D'INFORMATION

Mardi 17 septembre en soirée, la Municipalité avait convié les habitants des villages de Chavagné, Miseré, Villeneuve et Bougouin pour leur présenter le projet d'aire de loisirs qui sera réalisée prochainement à Miseré. Une soixantaine d'habitants ont participé à ce moment d'information et d'échanges. Le Maire, entouré de ses adjoints et des responsables du bureau d'études A2I Infra de La Rochelle, Grégory Pelletier et Guillaume Ledoux, ont longuement détaillé cet aménagement. Coût estimatif de l'opération : 310 000 € TTC avec des subventions possibles de l'Etat et du Département pour 140 000 €. Fin des travaux prévue à l'automne 2021.

Les élèves ont disputé les Coubertinades

350 élèves des 3 groupes scolaires du bourg, de Chavagné et de Boisragon ont participé à la 4^{ème} édition des Coubertinades, orchestrées par le responsable municipal des sports, Thierry Meunier et Alexis Martin, éducateur en formation.

16 enseignants et une quarantaine de parents étaient également présents au stade de Champcornu pour encadrer une série de jeux du type « Intervilles » : relais de l'eau, toile d'araignée, tir à la corde, ski, dessin c'est gagné, etc. Une bonne journée d'activités de plein air pour les élèves du CP au CM2.



ASSOCIATIONS

26 juillet

Les seniors ont pique-niqué à Fenioux

Fin juillet était organisé le 3^{ème} pique-nique pour les résidents de la Chanterie de Saint-Maixent-l'Éw<cole, chez Louissette et Patrick Vandaele, à Fenioux.



La cinquantaine de convives ont profité d'un repas amélioré rythmé par des chansons. Les seniors ont également pu se remémorer leur jeunesse, grâce à des chevaux, spécialement amenés pour l'occasion. Un bon souvenir

7 septembre

Fête des Rives de Sèvre

La traditionnelle fête était entièrement consacrée à la danse avec le groupe « Rêve et plaisir, Danses rétro ». Celui-ci a présenté des danses du monde entier : l'Espagne, l'Autriche, l'Amérique latine... mais aussi la France avec une escale au pays Basque ou à Montmartre. Les Amis des Fauvettes ont été créés en 2009, par son Président actuel, Gilles Pairault. Ce dernier a su la développer et lui permettre de contribuer pleinement à la renommée de la résidence.



14 septembre

Assemblée générale de la Flèche Créchoise



Les archers du club ont brillamment représenté la Flèche Créchoise en obtenant de très bons résultats durant l'année, avec 103 podiums, 50 premières places, 36 secondes places, et 17 troisièmes places. Le club compte une quarantaine d'adhérents pour la saison 2019/2020.



VIE MUNICIPALE

Prochain Conseil Municipal :

jeudi 10 octobre 2019,
 20 h 30

SALON DES SAVOIR-FAIRE D'ARTISANAT



Ateliers & démos

Cuisine
 Ikébana
 Cérémonie du thé

Renseignements complémentaires :
www.ville-lacrecche.fr

SALLE DE L'HÉLIANTHE

37 exposants

13 h 30 SAM
 19 h DIM
 10 h DIM
 18 h DIM
**SAMEDI 5
 DIMANCHE 6
 OCTOBRE 2019**

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour la Crèche»

La piscine ... ça barbotte !

C'est le sujet du moment ! Depuis le début du mandat, la majorité a été d'une discrétion de violette sur ce dossier. Inutile d'informer les créchoises et créchois dans ce bulletin, dont c'est pourtant l'objet, ils l'apprendront bien assez tôt, cette fermeture. Nous avons été les seuls à donner l'alerte.

Il aura fallu qu'une pétition lancée par des citoyens pour que notre maire condescende à donner des informations dans le mensuel de septembre. Encore faut-il bien les interpréter car elles sont souvent ambiguës, partielles ou tronquées !

Quelques exemples :

- Les **chiffres de fréquentation** : 3000 entrées. Dans le corps de l'article, la précision est quand même donnée, il s'agit des entrées payantes – 3200 pour être précis, abonnements compris. Quid des entrées gratuites, des scolaires et des enfants du centre de loisirs ? De plus lorsqu'on prend un abonnement à la piscine, il est rare qu'on n'y vienne qu'une fois. Comparer en Conseil ce chiffre à celui des entrées de la piscine de Pamproux (11000 à 12000 annuellement) pour laisser croire que celle de La Crèche est moins fréquentée est de la tromperie. Les chiffres pour Pamproux comprennent toutes les entrées, les gratuites et les scolaires.

- La **localisation** de la future piscine couverte : depuis quelque temps, on nous parle de la piscine qui va s'implanter à Azay-le-Brûlé. Là encore élément de langage destiné à maintenir une ambiguïté dans le discours. Azay le B. est une commune au vaste territoire limitrophe de La Crèche et ... de St Maixent. Or le futur emplacement est situé en limite de St Maixent à 400 m de la piscine d'été actuelle alors qu'il faut 8 km pour s'y rendre à partir des feux à La Crèche. Avec une voie à fort trafic pour y aller, pour les usagers, ce n'est pas du tout la même chose !

- Enfin, le **coût d'une rénovation** : l'estimation donnée est importante. Certainement à vérifier. Nous observerons que le transfert de compétences a été fait à l'ancienne C.C. d'Arc en Sèvre en 2006. Déjà, les élus communautaires de l'époque envisageaient un projet de piscine couverte sur le territoire. Depuis 2006, la piscine créchoise n'a bénéficié d'aucuns travaux sérieux d'entretien ni de mise aux normes. De là à imaginer que les responsables ont jugé inutile d'entretenir cet équipement de proximité compte tenu du projet dans les cartons ... ! En comparaison, Pamproux, ne dépassant pas 2000 hab., avec moins d'atouts et de dynamisme a fait le choix de garder communale la compétence piscine, a investi environ 600,000€ sur 2 tranches en 2003 puis en 2006 et depuis consacre chaque année entre 5000€ et 20.000€ à l'entretien de son équipement pourtant ouvert en 1967. Plus ancien donc que celui de La Crèche. M. le Maire a affirmé le contraire sur **France Bleue** ! Tout cela pour signifier que les orientations et décisions prises par les collectivités sont bien des choix politiques qui impactent les territoires à long terme. A propos, savez-vous qui présidait la C.C. d'Arc en Sèvre dans ces années-là avant qu'elle ne fusionne avec Val de Sèvre et une partie de la Haute Sèvre pour devenir le Haut Val de Sèvre ? **Réponse : Léopold Moreau, maire de St Maixent**

Qualité de l'air avenue de Paris

Pour ne pas risquer d'avoir des résultats trop mauvais, suggérons de placer l'appareil de mesure dans un endroit bien aéré, par exemple à hauteur du stade Groussard ?

PLUi du Haut Val de Sèvre : Enquête publique du 17 septembre au 18 octobre. Déplacez-vous et faites part de vos observations pour le Commissaire Enquêteur.

A votre écoute : **S.GIRAUD, G.GREThER, E.GROUSSET, C.HERAUD, O.PROUST, A.VAL**

Liste «Citoyens plus proches de vous»

PLUi ou le bal des menteurs : les zonages établis ne tiennent pas compte des divers niveaux des terrains, de l'importance de leurs situations cadastrales, ni d'autres paramètres comme celui de la pollution. Plusieurs hectares, voués à la construction prochaine, situés en face et jouxtant l'Hélianthe, vont supprimer des terres agricoles importantes d'une part, puis sans respecter la santé des futurs habitants d'autre part. Ils seront pris en otages par les nuisances sonores de l'Hélianthe, de la voie ferrée, des centaines de camions polluants qui vont bientôt "remonter", nuit et jour, de Champs Albert au RP de Carrefour Market via l'autoroute (le passage en épingle avant le RP du centre routier étant très étroit : 2 poids lourds de 40 tonnes se croisent difficilement). J'avais déjà signalé, il y a 3 ans, les problèmes de circulation récurrents au niveau de ce rond point, peine perdue !

D'autres anomalies graves et leurs conséquences sont à déplorer, concernant les zones **A et N**, instaurées à tort ou à raison, avec de grossiers mensonges ; les détails sur le prochain édito...

Impérativement : déposer par écrit votre réclamation et vos constatations, avec vos coordonnées, sur le registre du commissaire enquêteur, garder un exemplaire de votre sollicitation qui sera utile pour un dossier éventuel au Tribunal Administratif.

Gaspillage de l'eau par la municipalité en pleine canicule : aucun bon sens, aucun respect de l'environnement ; si les donateurs de leçons de la majorité pouvaient commencer par se les appliquer à eux mêmes, ils abuseraient moins de leurs prérogatives !

La censure : c'est à la mode en macronie, ce n'est pas une preuve d'intelligence de s'en inspirer. La liberté d'expression et la vérité expliquées de façon rhétorique sont respectables et doivent être respectées...

C.LEVAIN

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansevre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et [f](#) Atlansevre - pôle économique.

Investissez dans le solaire en commun !

En s'associant à Démosol, la Communauté de Communes propose de donner du sens à l'épargne citoyenne et durable en investissant dans l'énergie solaire. Citoyens, collectivités, entreprises, peuvent ainsi participer à un projet d'appropriation locale des énergies renouvelables

QUI EST DÉMOSOL ?

Le CRER, Centre Régional des Energies Renouvelables, basé zone de Baussais à La Crèche, a créé la société DémoSol pour développer, financer, construire et exploiter des toitures photovoltaïques sur des bâtiments en faisant appel à l'implication et au financement des acteurs du territoire.



POURQUOI DEVENIR ACTIONNAIRE ?

Rejoindre Démosol c'est :

- S'impliquer dans un projet collectif de réappropriation de l'énergie sur nos territoires.
- Participer au développement des énergies renouvelables et agir à notre échelle sur les enjeux environnementaux.
- Développer des ressources et des emplois locaux.

LE PROJET EN HAUT VAL DE SÈVRE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de Communes a décidé de s'engager auprès de Démosol en mettant à disposition la toiture de son hôtel d'entreprises de La Crèche, pour le

développement d'un projet de panneaux photovoltaïques de 600 m² (100 kWc).

Les travaux devraient démarrer entre le 21 et le 25 octobre 2019 pour permettre une inauguration en décembre. Le coût prévisionnel est d'environ 95 000 €. Démosol prévoit que ce projet soit financé à 30 % sur ses fonds propres et à 70 % par l'emprunt. La rentabilité visée est de 5 % brut (avant déduction des frais fixes)

Renseignements complémentaires : [https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Compétences > Environnement > Plan climat](https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Compétences/Environnement/Plan%20climat) ou sur www.demosol.fr

Source : www.cc-hautvaldesevre.fr



Bellot Minoterie : un nouveau site à La Crèche

La société Bellinnov a été créée afin d'étendre les activités de Bellot Minoteries et d'accélérer son développement.



Cette nouvelle société est implantée au centre routier, au sein d'un bâtiment de 6500 m², qui était une ancienne usine à pain. Elle permet de réaliser de nouvelles prestations jusqu'alors impossibles ou limitées sur le site de Geoffret, à Saint-Martin-de-Saint-Maixent, telles que l'administration et le stockage. L'ensachage de farines 1 kg, avec notamment l'obtention du marché national de farine équitable «C'est qui le patron ?!» est également rendu possible sur ce nouveau site. Cette marque garantit sur 3 ans une

juste rémunération aux producteurs. D'autres types de farines sont aussi ensachées à la société Bellinnov. L'usine bénéficie d'un picking robotisé pour limiter le port de charges et améliorer la préparation de commandes.

Au cours des 3 dernières années, Bellot Minoteries a réalisé plus de 2 M€ d'investissements pour renforcer la performance de son outil de production.

Travaux de voirie sur la ZAC Champs Albert : mise en place définitive de la bande de roulement qui dessert cette zone d'activités, par l'entreprise M-RY de Parthenay. **Coût pour la Communauté de Communes : 290 000 € TTC.**



Visite de l'entreprise Lesvergne

Boris et Nicolas Vergne avaient invité le Maire et son 1^{er} Adjoint à visiter leur entreprise, installée au 154 Bis de l'avenue de Paris. Créée en juillet 2011 mais installée en centre-bourg depuis fin 2018, les deux frères gèrent cette entreprise familiale, spécialisée dans le chauffage, notamment au gaz, mais aussi dans la rénovation et l'installation de salles de bain et la plomberie. Sans oublier, la réparation et la création de tuyaux d'alimentation d'eau et de gaz. 3 autres salariés travaillent aux côtés de Boris et Nicolas Vergne.
Contact : 05 49 77 26 84.



Vacances d'octobre aux accueils de loisirs

Découvrez le programme des activités du 21 au 31 octobre :

www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique compétences > enfance-jeunesse > accueils de loisirs

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

Soirée ciné-rencontre

Dans le cadre du dispositif Terre de lecture(s), venez rencontrer Marie-Sabine Roger et Cécile Roger le **jeudi 10 octobre à partir de 19 h au cinéma Henri-Georges Clouzot :**

- 19h : lecture à deux voix et échanges autour du roman: « Les Bracassées ».
- 20h : verre de l'amitié
- 20h30 : projection de « Bon rétablissement », de Jean Becker.

Les pirates ont débarqué à la médiathèque !

Après le passage de Jack Sparrow en septembre, les pirates se sont installés à la médiathèque et vous proposent de partir à l'aventure avec eux !
- Venez découvrir jusqu'à la fin du mois, une sélection de livres et une exposition sur les pirates.
- Une séance de lecture pour les enfants de 3 à 6 ans aura lieu le **mercredi 16 octobre à 16 h 30** (sur inscription).
- Un atelier « à l'aventure » avec les pirates sera proposé le mercredi 23 octobre à 10h30 (6-10 ans, sur inscription).

Toussaint

Fermeture exceptionnelle des médiathèques le **samedi 2 novembre.**

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Agenda



5 & 6 octobre
**SALON DES SA-
VOIR-FAIRE ET DE
L'ARTISANAT D'ART**
Organisé par la
Municipalité
Salle de l'Hélianthe

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr,
rubrique agenda

Jeu. 10 octobre
CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de Ville
à 20 h 30

Jeu. 10 octobre
CINÉ-RENCONTRE
"Bon rétablissement"
Organisé par la mé-
diathèque
Cinéma HG
Clouzot - à 19 h

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Sam. 12 octobre
FÊTE DU JARDIN
Organisée par Aide en
Crèchois
Jardin du Coteau de
Breloux - de 10 h à 18 h

Renseignements : [leco-
teaubreloux@wanadoo.fr](mailto:leco-
teaubreloux@wanadoo.fr) / 06 12 41 70 38
ou 05 49 75 50 96

Sam. 12 octobre
FORMATION PSC1
Organisée par l'ADPC
Salle des halles
de 8 h 30 à 18 h

Contact inscription :
Marie-Christine Renard.
Tél. : 06 24 78 46 48

Sam. 12 octobre
SUPER LOTO
Organisé par l'USC La
Crèche
Salle de l'Hélianthe
à 19 h 30
Pas de réservation

Contact :
06 34 13 55 12

Dim. 13 octobre
**RANDONNÉE PÉ-
DESTRE**
Organisée par l'APE de
Boisragon
Ecole de Boisragon
de 9 h à 12 h

Renseignements :
05 49 09 90 16

Dim. 13 octobre
**RANDONNÉE PÉ-
DESTRE**
Organisée par le
Collectif associatif
Crèchois au profit du
Téléthon
Salle de Chavagné
de 9 h 15 à 10 h

Renseignements :
05 49 09 90 16
Mail : ancercet.michel@orange.fr

Ven. 18 octobre
CONFÉRENCE
"Techniques de libé-
ration émotionnelle"
(EFT)
Organisée par Sylviane
Dupas-Demazure,
praticienne EFT, en
partenariat avec la
Municipalité
Salle de Champcornu
à 20 h 15

Entrée : 2 €

Ven. 18 octobre
**TOURNOI AMICAL DE
TAROT**
Organisé par l'ADPC, au
profit du Téléthon
Salle des halles - à 20 h

Tél. : 06 18 04 36 93

Du 18 oct. au 3 nov
**FESTIVAL CINÉMA
JEUNES PUBLICS**
Cinéma HG Clouzot

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Dim. 20 octobre
**MARCHÉ EN FÊTE
D'AUTOMNE**
Organisé par la
Municipalité
Halles du marché
de 9 h à 13 h

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Dim. 20 octobre
**CONCOURS DE LA
PLUS BELLE CI-
TROUILLE SCULPTÉE**
Organisé par la
Municipalité
Remise des prix

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Dim. 20 octobre
CONCERT
Organisé par la chorale
Crèche n'Do
Eglise ND-des-Neiges
à 17 h

Réservations : [https://
chantchoral-crechendo.
org/reservation/](https://chantchoral-crechendo.org/reservation/)

Sam. 26 octobre
**SPECTACLE CABARET/
REPAS DANSANT /
DJ : ANNÉES 80**
Organisé par
Festi'Crèche et le Judo
Club Crèchois
Salle de l'Hélian-
the - à 20 h 30

Renseignements :
06 81 36 88 97

Jeu. 31 octobre
CINÉ HALLOWEEN
Cinéma HG Clouzot
à partir de 16 h 30

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Sam. 9 novembre
**APRÈS-MIDI JEUX
DE SOCIÉTÉ + BOUM
HALLOWEEN**
Organisé par l'APE
Boisragon
Salle de Champcornu
à partir de 14 h 30

Contact :
06 68 75 24 09

Sam. 9 novembre
GALA DE TWIRLING
Organisé par le Twirling
sport Crèchois
Gymnase de
Chantoiseau - à 20 h 30

Renseignements :
Facebook Twirling
sport Crèchois

Ven. 15 novembre
MAGIC BOX
Organisé par la
Municipalité
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30

Infos & résas : [www.
ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

Sam. 16 novembre
**CONCERT INAUGU-
RAL DE L'ORGUE**
Organisé par PONDN et
la Municipalité
Eglise ND-des-Neiges
à 20 h 30



MAGIC BOX
15/11/19 - 20 h 30 - Hélianthe
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr

LE CARNET

NAISSANCES

1^{er} septembre :
Théo PRIEM
11 septembre :
Gabin GÉLIBERT
11 septembre :
Milo DAVID

PARRAINAGES CIVILS

14 septembre :
Marius STUDER
14 septembre :
Rose GERARD

MARIAGE

31 août : Ryan OLIVIER &
Maud BILLET

DÉCÈS

15 septembre :
Jean GUILMET
74 ans

ASSOCIATIONS

Les Fées Bobines : erratum

Une erreur s'est glissée dans le mensuel de septembre concernant le contact mail : lesfeesbobines@yahoo.com (et non .fr). Facebook : Les Fées Bobines



Instagram

NOUVEAU !

Abonnez-vous au cinéma Henri-Georges Clouzot sur Instagram : [cinemahenrigeorgesclouzot](https://www.instagram.com/cinemahenrigeorgesclouzot)

